

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 15 novembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 29 octobre 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Michel BRUN, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Gilles GUINARD, Marcel RUINAT

Absents excusés : 2

Morgan FAURE

Émilie SALVI

Procurations : 0

Votants : 8

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20191115-04 : Cabane au Col-d'Ornon : avenants aux marchés

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les délibérations n°20181214-06 du 14 décembre 2018, n°20190702-02 du 2 juillet 2019 et n°20190913-09 du 13 septembre 2019 portant sur le projet d'installation d'une cabane au Col-d'Ornon avec une utilisation mixte : usage pastoral du 1^{er} mai au 30 octobre, usage lié à l'exploitation de la station de ski du 15 décembre au 15 mars. La dernière délibération portait sur l'actualisation du plan de financement : une subvention complémentaire ayant été demandée à la Communauté de communes de l'Oisans, suite aux prestations supplémentaires demandées aux entreprises.

Compte-tenu de diverses modifications à la marge, le projet d'avenant n°01 au lot n°02 présenté lors du précédent Conseil municipal n'a finalement pas été signé : Madame le Maire donc ce projet d'avenant actualisé.

- montant du lot n°02 dans l'acte d'engagement : 55 833,82 € HT ;
- montant de l'avenant proposé : 5 890,13 € HT ;
- montant actualisé du lot n°02 : 61 723,95 € HT.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

à sept voix pour et une abstention,

décide d'approuver l'avenant n°01 au lot n°02 pour un montant de 5 890,13 € HT,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE